

Ainsi le fanage complet d'un arpent de prairie exécuté mécaniquement n'est que de \$1.35, tandis que le même travail fait à bras s'éleva de \$2.00 à \$2.50. Maintenant si l'on admet qu'il faille toujours quelques ouvriers pour suivre les instruments et faire les *veilloches*, on reconnaîtra encore une grande économie d'argent par l'emploi de ces machines.

En résumé, les fanasses mécaniques procurent une économie de temps inappréciable, une économie d'argent très-sensible, un fanage indépendant de la main-d'œuvre prise en dehors de la culture et en même temps plus efficace.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

Il y a déjà plusieurs mois, les journaux catholiques annonçaient avec joie l'adhésion de Monseigneur Dupanloup, le célèbre évêque d'Orléans, aux décisions du Concile du Vatican. Cette adhésion quoique faite dans l'intimité avait procuré de bien douces consolations à la chrétienté. Seuls les catholiques libéraux auraient bien voulu refuser d'y croire, ne pouvant admettre que l'éminent évêque put avoir la grandeur d'âme d'adhérer à des décisions qu'il avait combattues de sa voix forte et savante, au sein même du Concile.

Aujourd'hui, le doute n'est plus permis, fils dévoué de la Sainte Eglise Catholique, Monseigneur d'Orléans vient de donner à son adhésion la plus grande publicité qu'il lui soit possible, rejetant du même coup toute solidarité avec le parti dit *catholique-libéral*.

C'est le 29 juin que l'éminent évêque a fait ce grand acte de soumission. Dans une lettre pastorale adressée à son clergé et portant promulgation des décrets votés dans la grande assemblée du Vatican, il y donna son adhésion la plus explicite.

Monseigneur Dupanloup commence d'abord par donner la raison du retard apporté à la publication de sa lettre pastorale, puis il démontre au long la sagesse et la vérité des deux constitutions dogmatiques adoptées par les Pères du Concile, et termine par le plus magnifique éloge qui ait jamais été fait du Souverain Pontife Pie IX.

Quoique ce document soit déjà depuis quelques semaines dans le domaine de la publicité, il nous sera bien permis d'en donner quelques extraits à nos lecteurs. La lettre de l'évêque d'Orléans contient des enseignements qu'il n'est jamais trop tard de faire connaître.

Voici en quels termes il explique le retard de sa lettre pastorale :

..... " Nous l'aurions faite plus tôt (cette adhésion), si la gravité exceptionnelle des événements que nous avons traversés depuis la prorogation du Concile ne nous avait empêché de vous adresser ces Constitutions avec les instructions convenables, et si du reste l'universelle notoriété que la presse leur a donné ne nous avait pas paru en rendre l'envoi à chaque paroisse moins pressant.

" Je n'avais pas attendu jusqu'à ce jour pour faire arriver au Saint Père l'expression de mes sentiments ; et depuis longtemps j'avais exprimé à Sa Sainteté, à vous et aux fidèles de mon diocèse, mon adhésion à la doctrine promulguée dans ces Constitutions.

" Parmi les angoisses de la guerre et de l'occupation prussienne, en ce temps même où je me trouvais enfermé dans les murs d'Orléans, sans aucune communication régulière avec le dehors, pas même avec les curés de mon dio-

cèse, je cherchais un soulagement à tant de cruelles douleurs, en travaillant au mandement avec lequel je me proposais de promulguer la Constitution du 25 avril et du 18 juillet,—ce mandement est devenu un ouvrage que je publierai ultérieurement lorsque les grands travaux de l'heure présente m'auront permis d'y mettre la dernière main ;—et, dès le mois de février 1871, au lendemain même de notre délivrance, dans ma lettre d'adhésion adressée à Bordeaux au Souverain Pontife, je rappelais à Sa Sainteté que, si j'avais écrit et parlé contre l'opportunité de la définition, " quant à la doctrine, je l'avais toujours professée, " non seulement dans mon cœur, mais dans des écrits publics dont le Saint Père avait bien voulu me féliciter par " les brefs les plus affectueux, et je lui disais que j'y adhérais de nouveau ; trop heureux si, par cette adhésion, " je pouvais offrir à Sa Sainteté quelque consolation au milieu de ses amères tristesses. "

" Tous d'ailleurs ici, messieurs, vous connaissez le fond de mon âme, car à la veille de mon départ pour Rome, en vous faisant mes adieux, je vous disais avec quelle " soumission de bouche, d'esprit et de cœur, nous devions tous recevoir les décisions qui seraient prises. " Et dès mon retour, en vous parlant des controverses passées, je vous écrivais : " Les luttes de l'Eglise ne sont pas comme celles de la terre ; elles ne se terminent point par des triomphes " personnels, mais par la victoire de la foi et de Dieu seul, " dans sa volonté sainte. "

" Je réponds donc aujourd'hui à vos vœux comme aux miens en publiant les deux constitutions dogmatiques, *Dei Filius* et *Pater aeternus*, sans craindre ni les ombrages vainement suscités, auxquels le bon sens des vrais hommes d'Etat sait résister, ni les clameurs des ennemis de l'Eglise et du Saint Siège. "

Un télégramme de Londres annonce que cette lettre a produit un excellent effet. La noble soumission du prélat aux décisions du Concile est admirée du Sacré-Collège et de tous les catholiques romains.

" Et en effet, dit *l'Echo de Rome*, il est beau de voir ainsi, au milieu de nos discussions interminables et passionnées, comment se terminent les grands débats de l'Eglise. Là aussi, comme dans les assemblées humaines, les opinions personnelles ont tout droit de se produire et pleine liberté de s'exprimer. Mais, une fois le jugement rendu, toutes les voix ne deviennent qu'une voix ; le plus éloquent, le plus érudit s'efface avec la même docilité que le plus humble et le plus saint. C'est la meilleure preuve que chacun délibère dans toute la droiture de sa pensée, sans aucune préoccupation particulière, dans le seul intérêt de la vérité. Jamais l'Eglise n'est descendue de ces hauteurs sublimes, jamais ses ministres n'ont présenté au monde un autre spectacle. Voilà pourquoi elle a régné en souveraine sur les cœurs et les intelligences, et y régnera toujours. "

Certaines gens déploieraient hypocritement les divergences d'opinion qui se manifestaient au sein de l'Assemblée des Pères, ils s'en scandalisaient et prédisaient une ère de troubles et de discordes pour la Religion. Voyez, disaient-ils, les évêques mêmes se disputent entre eux, comment voulez-vous que le Catholicisme puisse triompher au milieu de ces tiraillements ? Les catholiques libéraux surtout publiaient à grands renforts de trompettes les faits et gestes des évêques qui s'opposaient à la définition du dogme de l'Infaillibilité pontificale. Les écrivains catholiques dévoués au Saint Siège avaient beau répondre que ces discussions, cette opposition, étaient nécessaires pour rendre le triomphe de l'Eglise et de la Papauté plus éclatant, on feignait de ne